MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2012 DAC 712 Subvention (2.000 euros) à l'association FORANIM, Forum d'Animation, de Création, d'Expression et de Loisirs (15e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du soutien aux actions culturelles locales, je vous propose, par le présent projet, de bien vouloir apporter votre soutien à l'association FORANIM Forum d'animation, de création, d'expression et de Loisirs. Créée en 1982, l'association FORANIM, agréée Jeunesse et des Sports est installée dans des locaux loués à Paris Habitat, au cœur du quartier Alleray-Procession, 48, rue de Bargue, accessibles aux personnes à mobilité réduite et agrandis en 2011. Il s'agit d'une des plus anciennes associations du 15e arrondissement. Elle s'est donné pour objectif, la création de centres d'activités culturelles, touristiques et sportives ouverts à tous.

Devenue un centre de loisirs très fréquenté FORANIM compte aujourd'hui près de 600 adhérents. L'association propose un large choix d'activités, cours, ateliers et stages autour de cinq disciplines : l'artisanat d'art, les arts graphiques et plastiques, la musique et le chant, les arts de la scène et le sport.

En 2011, avec ses 574 adhérents au 31 décembre, FORANIM s'est inscrit dans une démarche intergénérationnelle avec la création de 3 cours pour enfants, piano, danse et peinture. 3 concerts in situ et 3 concerts hors les murs en entrée libre ont été donnés. Par ailleurs, FORANIM-Loisirs a proposé deux voyages en 2011, à Dresde et Soissons, 90 visites-conférences données par 10 conférenciers. En outre, les stages ont concerné le chant, le yoga, la gym douce et la gym préventive. Enfin, l'évènement majeur de la fin d'année a été l'inauguration le 12 décembre des nouveaux locaux dédiés aux Arts plastiques sur la terrasse.

En 2012, FORANIM concentre son attention sur l'exploitation des nouveaux locaux et du hall d'exposition temporaire sur la terrasse de la tour du 48 rue Bargue, tout en continuant ses 17 activités culturelles, et en proposant de nouvelles pour les enfants, telles le dessin, la danse et le piano. L'exposition photographique de l'association Altersanté en avril a pris le relais de celle des peintures grand-formats de Redouane Bernaz, initiée en décembre. Les travaux des élèves ont été exposés en fin de saison. Enfin, les concerts et les spectacles de théâtre seront donnés dans la grande salle du rez-de-chaussée grâce aux partenariats avec la Société Française de Luth et la Compagnie Théâtrale de la Cité.

La Mairie du 15e arrondissement a fait part de son souhait de voir l'association FORANIM bénéficier d'un soutien de la Ville de Paris par le biais de l'enveloppe destinée exclusivement aux structures et associations locales qui animent la vie artistique et culturelle des quartiers.

Je vous invite à voter une subvention de 2.000 euros à l'association FORANIM, sur proposition de la Mairie du 15e arrondissement, au titre de l'année 2012.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris

2012 DAC 712 Subvention (2.000 euros) à l'association FORANIM, Forum d'Animation, de Création, d'Expression et de Loisirs (15e).

Le Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le projet de délibération en date du par lequel le Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association FORANIM,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement en date du ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JUILLIARD au nom de la 9e commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 2.000 euros est attribuée sur proposition de la mairie du 15e arrondissement à l'association FORANIM, 48 rue Bargue 750015 Paris, pour le fonctionnement de son centre de loisirs au titre des activités culturelles en 2012. 2012_05807, D03304 - 557.

Article 2 : La dépense correspondante soit 2.000 euros est imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2012, nature 6574, fonction 33, ligne VF 40004. Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.